

3^{ème} course de caisses à savon

Avec le comité du Lyonnais de caisses à savon

Samedi
24 mai
2025

dans le
centre-ville de
Saint-Galmier
toute la journée



Dès maintenant,
construisez votre bolide
et participez à la course !

Course folklorique à partir de 10 ans

Inscriptions au 04 77 54 05 06, avant le 2 mai 2025.
Règlement et conditions sur saint-galmier.fr

ST-GALMIER
LA VILLE QUI PÉTILLE !



Caisses à savon, Une course en coeur de ville



Le samedi 24 mai 2025, pour la troisième fois, durant toute la journée, du centre-ville à l'avenue Antoine Ravel, la ville de Saint-Galmier organisera une course de caisses à savon.

De quoi s'agit-il ?

C'est un véhicule sans moteur qui se déplace par la force de la gravité. C'est un sport original, atypique et intergénérationnel.

Il existe deux types de courses de caisses à savon :

- La course de caisses à savon chronométrée, réservée aux licenciés (pour concourir dans une des dix catégories),
- La course de caisses à savon folklorique, où seule l'esthétique du bolide est primée.

Une cinquantaine d'habités ainsi qu'une trentaine de non-initiés dans la catégorie « folklorique » relèveront ce défi, le 24 mai prochain.

Déroulement de la journée :

La course de caisses à savon aura lieu dans toute la ville, à partir du boulevard des Crêtes (devant l'école Saint-Joseph) jusqu'à l'avenue Antoine Ravel. Elle se déroulera en quatre manches organisées sur l'ensemble de la journée : deux le matin et deux l'après-midi. Première descente à 9 heures. Une buvette et un point de restauration viendront compléter l'offre de cette journée.

Dans la pratique, la municipalité souhaite prévenir les riverains et les commerçants qui se trouvent sur le parcours. Le plan (ci-contre) décrit les zones

qui seront accessibles au public (traits verts) et celles qui ne le seront pas (traits rouges). Dans certaines rues, un côté pourra l'être et l'autre pas. Pour les riverains dont les habitations se trouvent à même la route, des commissaires de course assureront la sécurisation du parcours. Toutefois, chaque habitant devra anticiper l'événement et prendre ses dispositions. Le trafic routier, quant à lui, sera perturbé sur l'ensemble de la journée et des déviations seront mises en place, à partir de 4 heures du matin. L'ensemble des documents, arrêtés, plan de parcours, plan de déviation, sont disponibles sur le site internet de la commune (www.saint-galmier.fr).

Un grand jeu des commerçants sera proposé durant la journée.

+d'infos :

04 77 54 05 06

www.saint-galmier.fr

La RM12 restera accessible toute la journée,

Espace animations avec stands pour enfants, buvette.

Des commissaires de course assureront la sécurité du parcours

Attention aux habitations à même la route sans trottoir











Caisses à savon, être bénévole...

L'organisation de cette journée nécessite la mobilisation de nombreux bénévoles, en tant que commissaires de course, pour veiller à la sécurité et au bon déroulement de la course.

Qu'est-ce qu'un commissaire de course ?

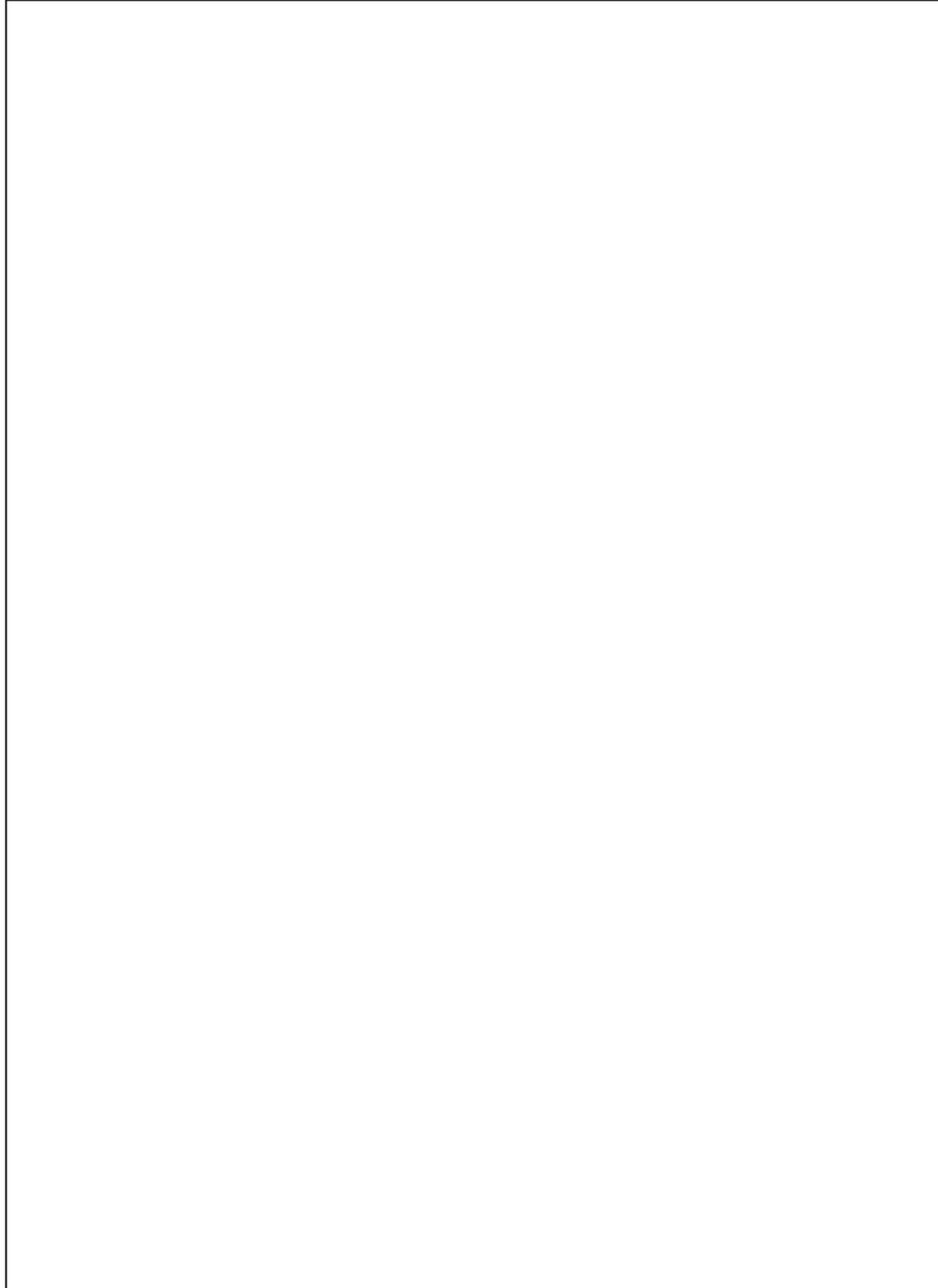
Les commissaires de course sont les garants de la sécurité de la course, tant pour les pilotes que pour le public. Ils doivent assurer leur fonction avec la plus grande attention. Ils sont disposés tout au long du parcours de manière à former une chaîne visuelle continue depuis le départ jusqu'à l'arrivée. Ceci, afin d'informer les concurrents des faits de course grâce aux drapeaux rouge et ou d'intervenir en cas d'accident ou de problèmes.

Un appel à bénévoles est lancé.

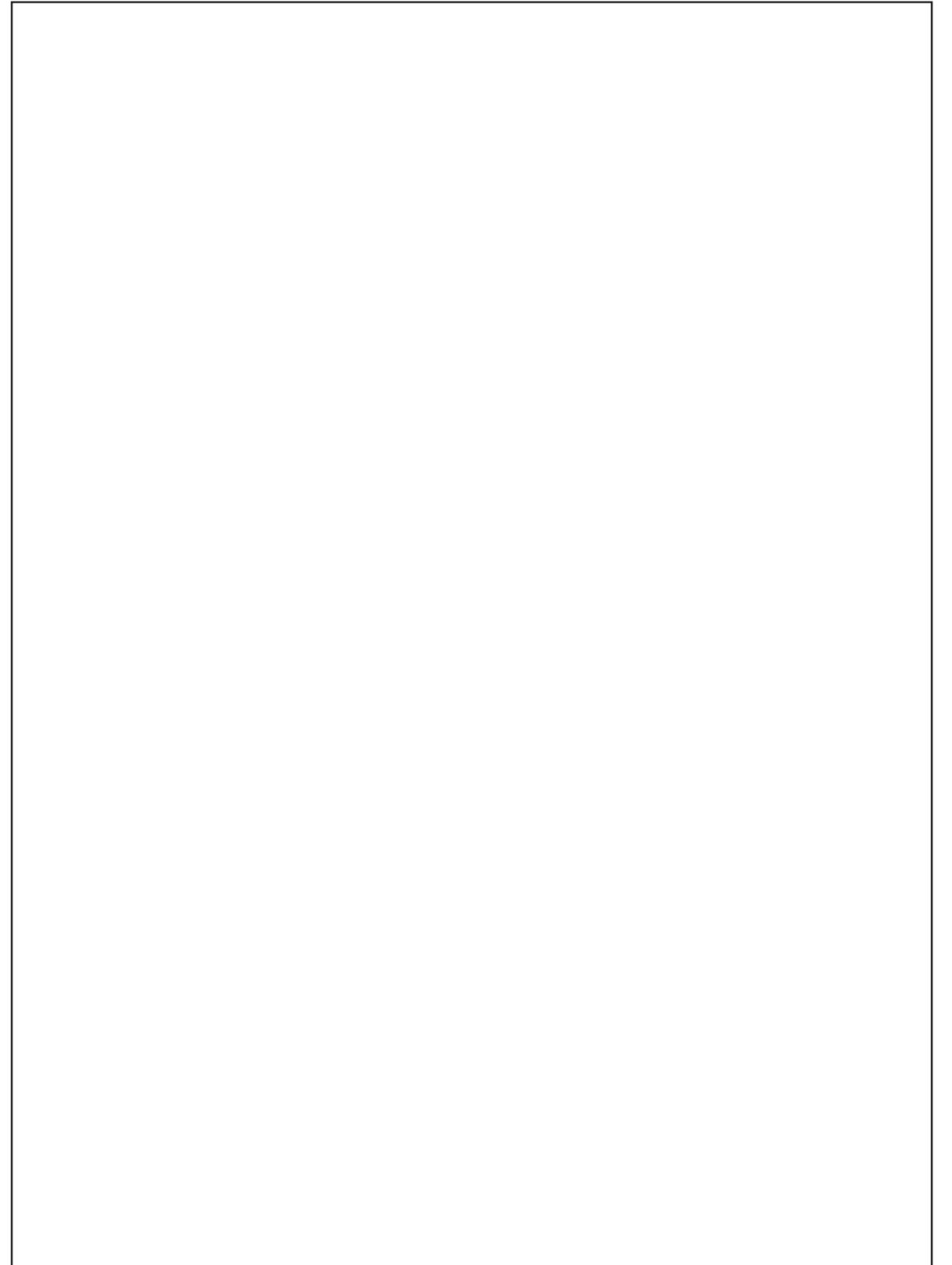
Ils devront être présents soit le matin, de 8h30 à 12h00 soit l'après-midi, de 13h30 à 18h.

Si vous souhaitez participer à cette belle journée de fête sans dévaler les pentes de la cité baldomérianne, il suffit de vous inscrire auprès d'Emilie PERRIN : e.perrin@mairie-saint-galmier.fr

Notes

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for writing notes. It occupies the majority of the left page.

Notes

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for writing notes. It occupies the majority of the right page.



MAIRIE DE SAINT-GALMIER

